Image not found or type unknown

Héritage d'un bien à l'étranger

Par **vendredi**, le **12/08/2010** à **16:09**

Bonjour,

Mon père possède des terres à l'étranger (Algérie), et il voudraient me les léguer. Sachant que ces terres doivent être partagées entre ses frêres et soeurs, que l'acte de propriété n'est pas en sa possession mais en Algérie chez l'un de ses frêres,quelles sont les démarches à suivre.

Cordialement vendredi

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés